

Des inégalités de niveau de vie plus fortes que dans les autres régions de France de province

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur • n° 160 • Septembre 2026



En 2021, le niveau de vie médian de Provence-Alpes Côte d'Azur est équivalent à celui de France de province. Toutefois, les inégalités sont plus marquées. Le niveau de vie des 10 % les moins aisés est le plus faible des régions de France de province après la Corse tandis que le niveau de vie des 10 % les plus aisés est le plus fort après celui d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les niveaux de vie médians les plus élevés concernent des bassins de vie en périphérie d'Aix-en-Provence et de Marseille, les cadres s'y installant souvent. Les personnes aisées sont aussi très présentes sur le littoral, dans les Alpilles et le Luberon. À l'inverse, la pauvreté affecte les bassins de vie de l'ouest et du centre de la région d'une part, et le bassin de Marseille d'autre part. Les inégalités de niveau de vie sont particulièrement marquées dans les bassins de vie urbains du littoral et de l'ouest de la région, où elles se sont de plus creusées entre 2012 et 2021.

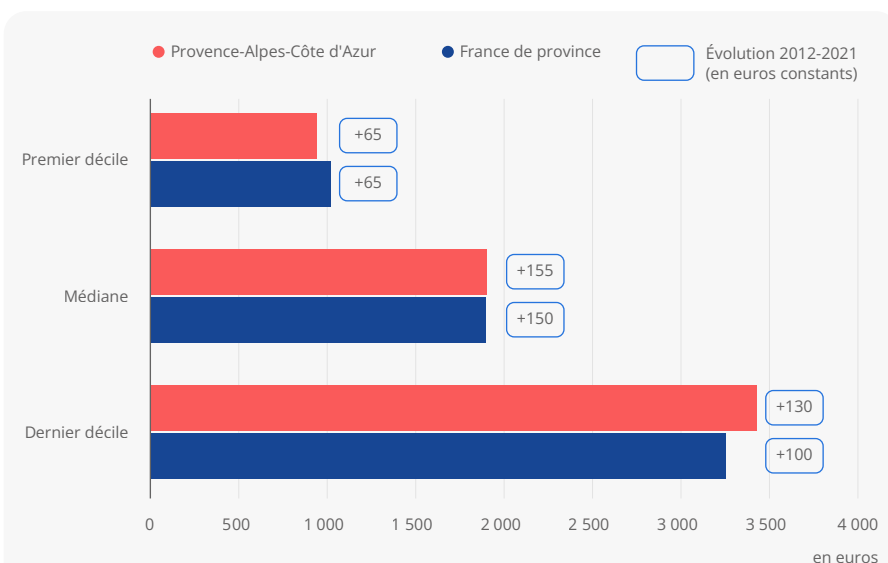
En partenariat avec :



Le revenu disponible d'un ménage est constitué des divers revenus perçus par ses membres (revenus d'activité, pensions de retraite, revenus du patrimoine...), auxquels s'ajoutent les prestations sociales et dont sont déduits les impôts directs. Le **niveau de vie** rapporte ce revenu disponible à la composition du ménage, en utilisant les **unités de consommation**. Cela permet de tenir compte des économies d'échelle liées à la vie en commun, les besoins d'un ménage ne s'accroissant pas en stricte proportion de sa taille. Ainsi, par exemple, un couple avec deux enfants dont le revenu disponible est de 4 200 euros par mois a le même niveau de vie qu'une personne célibataire avec un revenu disponible de 2 000 euros par mois.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, comme en France de province, la moitié des habitants ont, en 2021, un niveau de vie inférieur à 1 900 euros par mois et par unité de consommation ► **figure 1**. Entre 2012 et 2021, ce niveau de vie **médian** a progressé au même rythme dans la

► 1. Distribution des niveaux de vie mensuels en 2021 et évolution entre 2012 et 2021



Note : Les valeurs sont arrondies au multiple de 5 le plus proche.

Lecture : En 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la moitié des habitants ont un niveau de vie supérieur à 1 900 euros par mois. C'est 155 euros de plus qu'en 2012, en euros constants. Le premier décile est le niveau de vie au-dessous duquel se situent les 10 % des habitants les moins aisés. En 2021, il s'élève en Provence-Alpes-Côte d'Azur à 940 euros par mois. Le dernier décile est le niveau de vie au-dessus duquel se situent les 10 % des habitants les plus aisés. En 2021, il s'élève en Provence-Alpes-Côte d'Azur à 3 430 euros par mois.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2012 et 2021.

région et en France de province (+9 % en euros constants). Le niveau de vie est une des composantes du pouvoir d'achat des ménages, qui prend aussi en compte le niveau des prix. La région se caractérise notamment par un prix du logement élevé, en particulier sur le littoral, qui pèse sur le reste à vivre des ménages.

Le niveau de vie médian masque de fortes disparités. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 17,4 % des habitants sont **pauvres** en 2021, soit un taux de pauvreté nettement supérieur à celui de France de province (14,7 %). La région se place au quatrième rang derrière la Corse, les Hauts-de-France et l'Occitanie. De surcroît,

les personnes pauvres de la région le sont un peu plus qu'au niveau national. En particulier, dans la région, les 10 % des habitants les moins aisés ont un niveau de vie inférieur à 940 euros par mois, contre 1 020 euros en France de province. C'est le niveau le plus faible après la Corse (930 euros).

À l'autre extrémité de la distribution, les 10 % des habitants les plus aisés ont un niveau de vie supérieur à 3 430 euros par mois. C'est le plus haut niveau des régions de France de province après Auvergne-Rhône-Alpes (3 560 euros). L'Île-de-France se distingue par un niveau encore plus élevé (4 220 euros).

Entre 2012 et 2021, le seuil au-dessus duquel se situent les 10 % des habitants les plus aisés a augmenté de 130 euros en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette hausse est deux fois plus forte que l'évolution du seuil plafond des 10 % les moins aisés (+65 euros sur la même période), mais un peu plus faible que celle du niveau de vie médian (+155 euros).

Des inégalités de niveau de vie plus fortes que dans les autres régions de France de province

Dans la région, les inégalités de niveau de vie sont plus fortes que dans les autres régions de France de province, hors Corse où elles sont équivalentes. Le niveau de vie moyen des 20 % des habitants les plus aisés y est 4,8 fois plus élevé que celui des 20 % les moins aisés. En France de province, ce ratio est de 4,1. Il atteint 6,2 en Île-de-France en raison du niveau de vie particulièrement élevé des plus aisés.

En 2021, les inégalités (mesurées par ce ratio) s'établissent à un niveau similaire à celui observé en 2012, ces deux années se distinguant par les niveaux d'inégalités les plus élevés de la période ► **encadré 1**. Elles avaient diminué entre 2012 et 2017, avant de repartir globalement à la hausse jusqu'en 2021, et ce à un rythme plus soutenu dans la région qu'au niveau national ► **figure 2**.

Des niveaux de vie médians élevés en périphérie d'Aix-en-Provence et de Marseille

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les **bassins de vie** où le niveau de vie médian des habitants est le plus élevé se situent en périphérie des grands centres urbains. Ainsi, dans les bassins littoraux jouxtant Marseille, comme ceux de la Côte bleue (Sausset-les-Pins, Le Rove) ou de Cassis, et dans ceux d'Aix-en-Provence et de sa périphérie, le niveau de vie médian est supérieur à 2 170 euros mensuels ► **figure 3**. Ces territoires se caractérisent par une forte part de cadres.

► Encadré 1 – Au niveau national, un renforcement des inégalités de niveau de vie depuis 2021

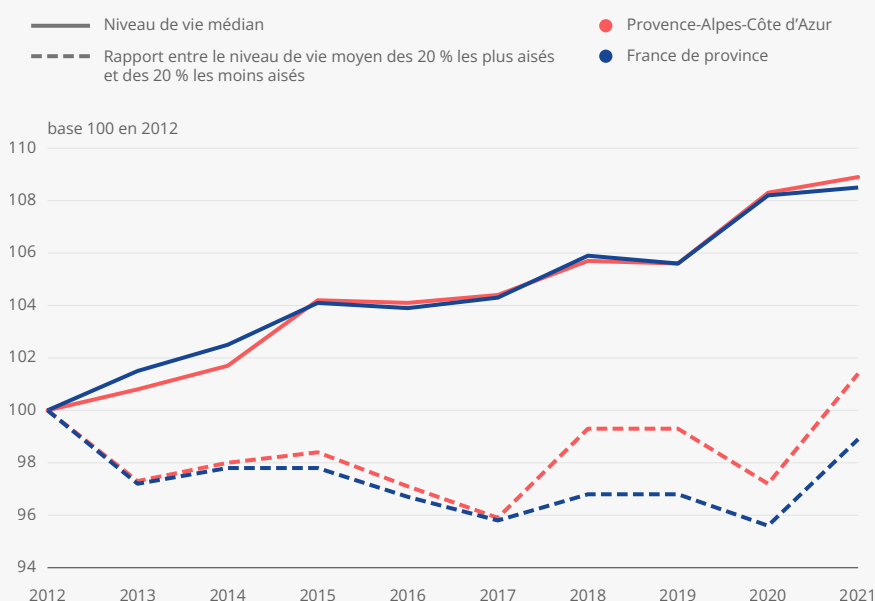
Au niveau territorial, les niveaux de vie ne peuvent être observés que de 2012 à 2021 ► **sources**. En revanche, la référence au niveau national, la source Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS), offre une perspective temporelle plus longue.

Depuis le début des années 2000, les évolutions des niveaux de vie ont été marquées par plusieurs crises économiques. Sur cette période, les inégalités ont globalement crû. Ces crises ont touché notamment les niveaux de vie des ménages modestes. Les revenus des ménages les plus aisés sont également affectés, du fait principalement de fluctuations des revenus du patrimoine. Malgré ces chocs, le niveau de vie médian en euros constants a globalement augmenté depuis 1996. Les années 2010 à 2012 et 2021 à 2023, marquées par les conséquences des crises des subprimes (2008-2009) et sanitaire (2020-2021), se caractérisent par des inégalités de niveau de vie élevées. En 2023, au niveau national, les 20 % des habitants les plus aisés ont un niveau de vie moyen 4,5 fois supérieur à celui des 20 % les moins aisés alors que ce ratio oscillait entre 4,0 et 4,2 au cours de la décennie 2000. Par ailleurs, en 2023, 15,4 % des individus sont pauvres. Il s'agit du taux le plus élevé depuis 1996, année où débute la série [Rieg, Rousset, 2025]. Les pics d'inflation de ces dernières années ont également pesé sur la capacité des ménages à faire face à certaines dépenses, notamment pour les moins aisés. Ainsi, le nombre de personnes en situation de privation matérielle et sociale est en augmentation depuis 2022 en France [Gleizes, Solard, 2026].

Dans des bassins de vie du littoral varois et azuréen, notamment de Saint-Tropez et de son arrière-pays, du nord de Salon-de-Provence, des parcs naturels des Alpilles, du Luberon et du massif de la Sainte-Baume, le niveau de vie médian est également élevé, supérieur à 1 950 euros mensuels. La présence de retraités aisés sur la Côte d'Azur et dans son arrière-pays, ainsi que celle des cadres, qui résident plus fréquemment dans les zones périurbaines ou à proximité de technopoles comme celle de Sophia-Antipolis, expliquent ce niveau élevé. À l'échelle des agglomérations, le niveau de vie médian est plus élevé dans les **couronnes** que dans les **pôles** ► **encadré 2**.

Dans les bassins de vie du nord-ouest de la région, tels ceux de Vaison-la-Romaine, Carpentras ou Cavaillon, la hausse des niveaux de vie entre 2012 et 2021 a été particulièrement forte (au-delà de 11 % en euros constants), permettant à ces bassins de réduire les écarts par rapport aux autres bassins de vie. Les niveaux de vie y demeurent toutefois inférieurs au niveau régional, oscillant entre 1 700 et 1 840 euros en 2021. Dans ceux d'Avignon et du centre et du nord-est de la région, les niveaux de vie médians étaient en 2012 plus bas que la moyenne. Leur hausse a été moins marquée que pour l'ensemble des bassins de vie, accentuant l'écart avec les bassins aux niveaux de vie plus élevés.

► 2. Évolution entre 2012 et 2021 du niveau de vie médian et des inégalités, en euros constants



Lecture : En 2021, le niveau de vie médian en Provence-Alpes-Côte d'Azur a augmenté de 8,9 % par rapport à 2012. En France de province la hausse a été de 8,5 %. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le rapport entre le niveau de vie moyen des 20 % des habitants les plus aisés et celui des 20 % les moins aisés est en hausse de 1,4 % entre 2012 et 2021 tandis qu'en France de province ce rapport baisse de 1,1 % sur 9 ans.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi.

en moyenne dans la région). Ces inégalités sont aussi marquées dans les bassins de vie les plus urbains comme ceux de Nice, Marseille, Cannes ou Aix-en-Provence, où ce rapport avoisine ou dépasse 5 ► **figure 4**. Dans le bassin de vie de Marseille, ces inégalités découlent surtout du faible niveau de vie des 20 % les moins aisés (le plus faible niveau des différents bassins de vie de la région). En revanche, dans le bassin de vie d'Aix-en-Provence, ces inégalités proviennent des plus aisés, tandis que le niveau de vie des plus modestes est également parmi les plus élevés de la région. Dans les Alpes, les inégalités sont les moins marquées de la région, les ménages à hauts revenus et la pauvreté y étant moins fréquents.

Entre 2012 et 2021, les inégalités de niveaux de vie moyens entre les 20 % des habitants les plus aisés et les 20 % les moins aisés se sont creusées dans un quart des bassins de vie de la région. Ce creusement concerne essentiellement les bassins de vie déjà les plus inégalitaires : ceux de la Côte d'Azur, du Luberon, des Alpilles et du nord-est varois ainsi que d'Aix-en-Provence et de Marseille. En revanche, ces inégalités ont reculé au centre de la région, où elles étaient déjà moindres, ainsi qu'au nord-ouest du Vaucluse. ●

Julie Argouarc'h, Stéphanie Durieux (Insee)

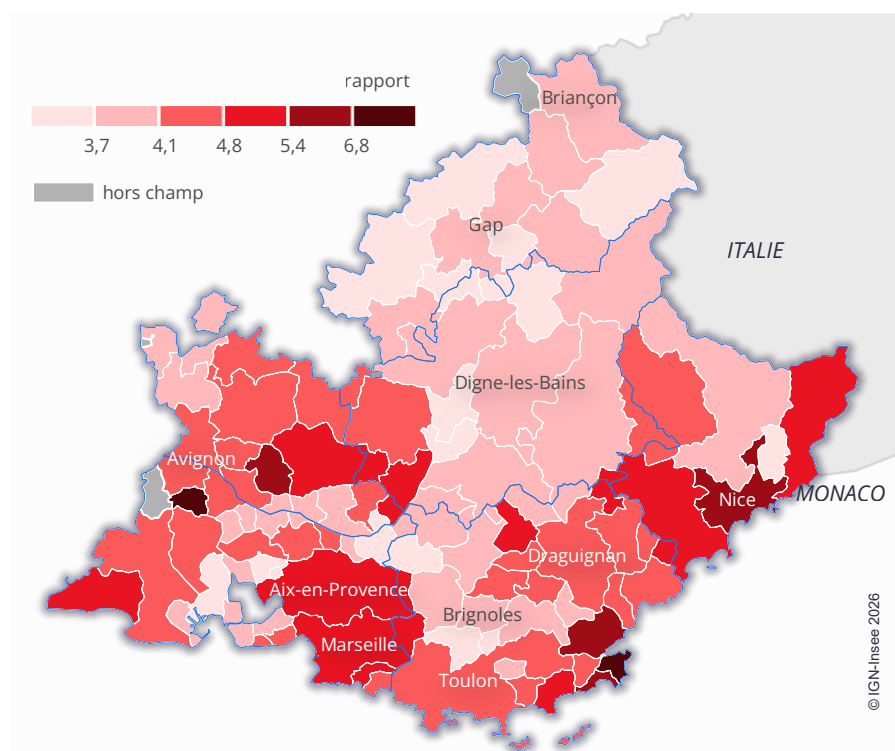


Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Pour en savoir plus

- Gleizes F., Solard J., « [Privation matérielle et sociale en 2025 : la privation matérielle et sociale reste à un niveau élevé](#) », Insee Focus n° 380, avril 2026.
- Rieg C., Rousset A., « [Niveau de vie et pauvreté en 2023 : taux de pauvreté et inégalités s'accroissent fortement](#) », Insee Première n° 2063 – juillet 2025.
- Martin H., « [Depuis le milieu des années 1990, les inégalités de niveau de vie augmentent nettement avant redistribution mais de manière plus limitée après redistribution](#) », Les revenus et le patrimoine des ménages, coll. « Insee Références », édition 2024.
- Argouarc'h J., et al., « [Panorama de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur : une diversité de situations individuelles et territoriales](#) », Insee Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 12, octobre 2023.
- Durieux S., Zampini C., « [Très hauts revenus : des ménages très présents dans les Alpes-Maritimes](#) », Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 63, mai 2020.
- Bonnet F., D'Albis H., Sotura A., « [Structural Change and Spatial Concentration of High-income Earners: Evidence from French Regions since 1960](#) », ESSEC Working Papers, n° 2509, 2025.

► 4. Rapport entre le niveau de vie moyen des 20 % des habitants les plus aisés et celui des 20 % les moins aisés dans les bassins de vie



Note : Les bassins de vie de l'étude sont ceux dont le pôle de services le plus peuplé est situé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Concernant les bassins de vie dont une partie se situe hors de la région, seules les communes de la région sont considérées (par exemple, pour le bassin de vie d'Avignon, Villeneuve-lès-Avignon est exclue).

Lecture : Dans le bassin de vie de Barcelonnette, les 20 % des habitants les plus aisés ont en moyenne en 2021 un niveau de vie 3,9 fois supérieur aux 20 % des habitants les moins aisés.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2021.

► Sources

Les fichiers du Fichier localisé social et fiscal (**Filosofi**) sont issus du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques et des données sur les prestations sociales (CNAF, CNAV, MSA). Ce rapprochement permet de reconstituer un revenu déclaré et un revenu disponible avec les prestations réellement perçues. Il permet ainsi de mesurer la distribution de revenu, le taux de pauvreté ainsi que des indicateurs d'inégalités de revenu. Le champ se limite aux ménages ordinaires.

► Définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'**unités de consommation** (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. On attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le niveau de vie **médian** désigne le montant pour lequel la moitié des personnes a un niveau inférieur et l'autre moitié a un niveau supérieur.

Le seuil de **pauvreté** est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population. En 2021, il correspond à un revenu disponible de 1 154 euros par mois pour une personne vivant seule avec la source FiLoSoFi. Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion d'individus en situation de pauvreté monétaire.

Le **bassin de vie** constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les bassins de vie de cette étude sont ceux dont le pôle de services le plus peuplé est situé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour les bassins de vie dont une partie se situe hors de la région, seules les communes de la région sont considérées. Le contour des bassins de vie retenu pour les données 2021 et 2012 est celui des bassins de vie en géographie 2022.

Une aire d'attraction des villes (AAV) définit l'étendue de l'influence d'une ville sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un **pôle** de population et d'emploi, et d'une **couronne** qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. Dans cette étude, pour les aires d'attraction des villes s'étendant sur plusieurs régions (cas du pôle d'Avignon par exemple), les résultats sont donnés pour la partie de ces aires située en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

